

RAPPORT MORAL 2025

Bonjour à toutes et tous,

Je vous remercie d'avoir répondu présent pour cette assemblée générale de notre ASCEE

Je remercie également l'ensemble des membres du comité directeur de notre ASCEE ainsi que ceux des sections d'œuvrer pour que notre mouvement se perpétue.

Nous allons retracer les principaux événements qui ont eu lieu en 2025.

Notre assemblée générale 2025 s'est déroulée le 25 mars où 45 d'adhérents étaient présents et 27 représentés.

Sur le plan des activités, l'ASCEE 61 a organisé pour l'URASCE une sortie au Haras du Pin (61) le 6 juillet.

Du fait d'une très belle participation financière de l'URASCE et des ASCE, celle-ci a rencontré un vif succès. Seuls 8 adhérent(e)s de l'ASCEE 50 ont donc participé à la sortie commune qui a rassemblé 112 personnes de l'URASCE NORMANDIE.

Le nombre de participants par département étant limité et afin de satisfaire les personnes n'ayant pas été retenues, l'ASCEE 50 a organisé le 29/06, au pied levé, la même sortie en affrétant un bus. Là aussi, le succès a été total, car le bus a été rapidement complet (63 participants).

Ces journées furent très appréciées par l'ensemble des participants.

Le 3 août, l'ASCE 14 a organisé une randonnée régionale de 14 km au Mont Canisy associant les 6 ASCE de Normandie. Cette animation a réuni 24 personnes dont 5 adhérents de l'ASCEE-50.

Par ailleurs, ce sont 27 adhérents de l'URASCE NORMANDIE qui se sont rendus au challenge national de pétanque qui avait lieu à Vannes (56) du 19 au 21 septembre. Parmi eux, 17 personnes de la Manche dont 14 joueurs et 3 accompagnateurs ce qui représente 63 % des participants de la région Normandie

Aucun déplacement n'a été organisé en raison du libre choix de l'hébergement. Les participants ont apprécié cette possibilité. Cela a permis à certains de s'y rendre avec leur propre équipement.

L'assemblée générale de la FNASCE s'est déroulée à Longeville-sur-Mer (85) les 15 et 16 mai où notre ASCEE n'était pas représentée.

Laurent FRANC succède à Michelle JOSSIER (qui a fait falloir ses droits à la retraite) comme 7^e président de la FNASCE.

Des journées DASCE ont été organisées par l'ASCE 31 du 7 au 9 octobre 2025, à Luchon. Là encore notre ASCEE n'était pas représentée.

La randonnée des actifs libérés organisée par nos amis de Haute-Garonne a accueilli 2 adhérents de notre ASCEE.

La randonnée départementale et la sortie vélo organisées le 21 juin par nos amis du Sud Manche et notre VP sports ont été une réussite.

A en juger par le nombre de participants, le week-end à Paris (36 personnes) ainsi que le déjeuner spectacle à Condé-sur-Vire (44 personnes) sont des animations qui vous plaisent.

Le séjour en Andalousie proposé par notre VP Tourisme - Culture a fait le plein très rapidement (56 personnes).

L'action sociale « entraide »

Séjours gratuits déposés

- **1 famille a déposé une demande de séjour pour tous** « séjour attribué à la mer et a été accepté »
- **2 familles « veufs (ves) Orphelin (s) du Ministère (VOV) ex-brin de muguet ont déposé une demande de séjour gratuit FNASCE, en été** « séjour attribué à la montagne. Les 2 ont été acceptés par les familles »
- **1 avance** de trésorerie accordée en juin 2022 est toujours en cours.

Secours, aides et avances

- **1 avance** de trésorerie a été accordée en mars pour un montant de 2 000 €
 - **1 avance** de trésorerie a été accordée en juin pour un montant de 2 000 €
 - **1 avance** de trésorerie a été accordée en août pour un montant de 2 000 €
- Ces avances font l'objet de remboursements mensuels

Aides aux séjours enfants (CGCV)

Une famille a déposé une demande d'aide pour un enfant (coût du séjour 382 €). Elle a bénéficié d'une dotation de 30 % de la la FNASCE et de 30 % de la part de l'ASCEE-50, soit 228 € au total.

Octobre rose avec l'association Terre-Happy

L'association Terre-Happy a pour objet de soutenir les personnes atteintes d'un cancer ainsi que leur proche aidant très souvent démuni face à la maladie.

L'ASCEE-50 s'est associée à cette cause en vous proposant des bracelets ou avec l'appel aux dons.

Cette jeune association qui porte à bout de bras un magnifique projet.

Les unités d'accueil qui relèvent du « patrimoine immobilier de l'état » ont accueilli un grand nombre d'adhérents et leurs familles, tous grades et tous horizons confondus.

Nos logements sont entretenus et gérés par des équipes de bénévoles que je tiens à remercier personnellement. L'ASCEE renouvelle régulièrement le matériel et les divers équipements. Elle se charge de l'entretien courant et du "grand ménage" annuel. Le suivi des attributions réalisées par la commission « unités d'accueil » est assuré par notre permanent.

On constate que la majorité de bénéficiaires occupe ces UA avec un parfait esprit ascéiste, en respectant les locaux et les lieux.

Par ailleurs, la mise à disposition des « UA » n'est pas systématique. Les conventions de mise à disposition sont renouvelées régulièrement mais ne sont pas tacites. Il faut avoir à l'esprit que l'État pourrait revenir sur ces conventions.

Au niveau des adhérents, l'ASCEE-50 via ses sections maintient son nombre d'adhérents, ce qui n'est pas le cas dans les autres départements où on constate une diminution des effectifs.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impacte notre association. La législation impose dorénavant une information complète et précise sur l'utilisation des données transmises par nos adhérents.

Depuis 2024, l'appel à cotisation a évolué : vous avez la possibilité de déclarer sur l'honneur votre revenu fiscal de référence mais ceci n'est pas une obligation. Ce montant permet de majorer le prix de votre séjour lors de l'attribution d'une unité d'accueil. Il s'agit là d'une décision fédérale que nous déclinons localement. Cependant, la différence de prix est minime, de 10 € à 40 € maximum. Il faut aussi préciser que le tarif « haut » est systématiquement appliqué aux adhérents qui n'ont pas renseigné leur RFR ainsi que les extérieurs.

Les visites du phare de Gatteville : suite au décès de notre salarié Hervé en février 2025, l'ASCEE a revu l'organisation des visites en recrutant 2

nouveaux salariés et non un seul. L'accueil des visites est dorénavant ouvert toute l'année. Le phare a vu sa fréquentation augmenter. 55 619 visiteurs ont été enregistrés en 2025 contre 54 082 en 2024. Les ventes de bimbeloterie progressent d'année en année. Il est vrai que la boutique propose des articles à tous les prix, ce qui correspond à tous les budgets. 1 salarié à temps partiel assure le ménage du phare. 2 saisonniers ont été embauchés pour renforcer l'équipe en place.

La salle d'exposition temporaire a accueilli des conférences et des expositions proposées par l'association « Gatteville Héritage ».

Pour finir, toutes nos actions seraient impossibles sans le soutien de la DDTM, la DIRM/MEMN, des services, de nos supérieurs hiérarchiques. De même, l'engagement et la bonne volonté des membres des sections, du comité directeur, de notre permanent, de nos hôtes du phare de Gatteville, de toute une équipe de bénévoles sont primordiaux et indispensables. Tous méritent notre reconnaissance et nos remerciements pour leur dévouement et leur implication.

Notre structure associative est reconnue par l'ensemble des services et des acteurs de notre communauté de travail comme permettant des temps d'échange et de rencontres informels dont les bénéfices sont mesurables au quotidien. Nous souhaitons que cet état d'esprit perdure et nous mettons tout en œuvre pour qu'il le soit.

Soyez assurés que, cette année encore, l'ensemble des responsables départementaux, des sections et des bénévoles de l'ASCEE-50 s'attachera à vous proposer des loisirs, du sport, de la culture, des voyages ou séjours et plein d'autres événements !

Pour terminer, j'ajoute que c'est grâce à votre engagement et votre soutien que nous œuvrons toutes et tous avec le même objectif : l'intérêt de nos adhérents.

Je vous remercie de votre attention.

La Présidente de l'ASCEE-50

Chantal BALNY